



## Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du Mardi 21 Mars 2023

La Présidente ouvre la séance et après un mot de bienvenue, rappelle l'ordre du jour de l'assemblée générale :

- Approbation du procès-verbal de la précédente assemblée générale – 28 Mars 2022
- Approbation du rapport moral 2022
- Compte rendu de l'activité 2022
- Approbation du rapport financier et de gestion sur les comptes de l'exercice 2022, quitus aux administrateurs après lecture par la trésorière
- Approbation du rapport sur les comptes annuels 2022 après lecture de la trésorière,
- Approbation du rapport sur les conventions réglementées 2022 après lecture du commissaire aux comptes
- Affectation de l'excédent 2022
- Actions et projets 2023
- Proposition d'un taux unique pour le calcul des participations des EPCI
- Approbation du budget prévisionnel 2023 après lecture par la trésorière
- Questions diverses

### Documents remis :

- Bilan d'activité 2022
- Flyers

### A la disposition des participants (à l'accueil) :

- Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- Comptes annuels 2022
- Deux rapports du commissaire aux comptes
  - Rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022
  - Rapport spécial sur les conventions réglementées de l'exercice clos le 31 décembre 2022

### ✚ Lecture de la liste des personnes excusées :

Sont excusés

ELUS
------

- ✚ Commune Pithiviers – Monsieur Nolland
- ✚ Commune Cesarville-Dossainville – Monsieur Hervé
- ✚ Commune Intville la Guetard – Monsieur Alanic
- ✚ Commune Andonville – Monsieur Lirot
- ✚ Commune Santeau – Mme Sergent
- ✚ Commune Orville – Mr Crissa
- ✚ Commune Beaune la Rolande – Mr Masson
- ✚ Commune Bazoches-les-Gallerandes - Mr Chachignon

Du mardi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Les lundis matins fermés, réouverture à 13h30. Le vendredi, fermeture à 16h30.

*La Mission Locale est financée par l'État, le Conseil Régional, Le Conseil Départemental, le Fonds Social Européen et les communes du Pithiverais*



- ✚ Président du Conseil départemental du Loiret – Mr Gaudet
- ✚ Commune Aschères le Marché – Mr Legendre
- ✚ Commune Montbarrois
- ✚ Commune Crottes-en-Pithiverais – Mr POINCLOUX
- ✚ DREETS CVL – Mme Lavaure
- ✚ Commune Pannecières – Mr Brechelier
- ✚ Commune de MORVILLE EN BEAUCE – Mr Jeanne
- ✚ Commune de Chaussy – Mr Rousseau
- ✚ Commune Ondreville sur Essonne – Mme Vitron
- ✚ Commune Charmont en Beauce – Mme Prunet

#### STRUCTURES PARTENAIRES

- ✚ MAISON DU DEPARTEMENT (cd45) – Mme MONA
- ✚ FINANCE & PÉDAGOGIE – Mr Coudray
- ✚ ARMÉE DE L' AIR – CAPITAINE JEUNE
- ✚ ADECCO PTV – Mme Cathelin
- ✚ ADECCO MLS – Mme Perrin
- ✚ PARTNAIRE – Mme Faivre
- ✚ LEADER INTÉRIM – Mme Lamoine
- ✚ POLE EMPLOI - Bruno CHARFOULAULT
- ✚ CCI – Mme Miché
- ✚ ACTION LOGEMENT – Mme Lieugard

7 pouvoirs déposés

- ✚ **Désignation du secrétaire de séance :**  
Mr Guérinet est désigné comme secrétaire de séance

- ✚ **Lecture du procès-verbal de la précédente assemblée générale**

#### **La Présidente met au vote la première résolution:**

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du Lundi 28 Mars 2022.

*L'assemblée générale du 21 mars 2023 approuve à l'unanimité le procès-verbal de l'assemblée générale du 28 Mars 2022 qui vient d'être lu par la Présidente.*

- ✚ **Rapport moral de la Présidente sur l'activité de l'association en 2022.**

« La Mission locale du Pithiverais créée en 2000 rayonne sur 79 communes et tient régulièrement des permanences sur 5 sites. En 2022, la file active des jeunes suivis s'élève à 1 212 avec une entrée de 336 nouveaux jeunes dont un nombre de mineurs en nette augmentation. Sur l'année écoulée, les résultats sont satisfaisants avec notamment un nombre croissant de contrats d'apprentissage signés. Les emplois occupés par les jeunes sont moins précaires : les différentes aides incitatives en faveur de l'emploi incluses dans le plan un jeune / une solution ont fortement concouru à cette tendance . 2022 fut surtout marquée par l'arrêt de la Garantie Jeunes remplacée par le Contrat Engagement Jeune. Les objectifs ambitieux qui nous ont été imposés par l'Etat ont généré de lourdes adaptations organisationnelles. Pour faciliter et stabiliser le

Du mardi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Les lundis matins fermés, réouverture à 13h30. Le vendredi, fermeture à 16h30.

*La Mission Locale est financée par l'Etat, le Conseil Régional, Le Conseil Départemental, le Fonds Social Européen et les communes du Pithiverais*

1, Centre Madeleine Rolland – Porte 4  
45300 PITHIVIERS

☎ 02.38.30.78.06 📠 02.38.30.87.77

E-mail : [ml.pithiverais@orange.fr](mailto:ml.pithiverais@orange.fr)

Site web : <http://www.mission-locale-pithiverais.org>

SIRET : 43410247100035 – Code APE : 9499Z



développement de ce nouveau dispositif, la Mission locale occupe trois nouvelles salles au Centre Madeleine Rolland. Cette extension permet de travailler avec plus de sérénité et de multiplier les offres auprès du public accompagné. La réussite du déploiement du dispositif CEJ a nécessité toute l'expertise et le professionnalisme des conseillers de la Mission locale qui ont dû s'adapter une nouvelle fois aux évolutions des politiques publiques. Les équipes ont su proposer de nouveaux ateliers créés en interne ou avec l'appui de prestataires extérieurs, multiplier les partenariats avec les acteurs économiques locaux afin de diversifier les possibilités d'immersion et d'emplois pour les jeunes. A ce quotidien s'est ajouté l'évènement agricole national « Terres de Jim » dont la coordination du village emploi a été déléguée à la Mission locale. Ce « Village » a largement contribué à faciliter les rencontres entre le monde économique agricole et le public en recherche d'emploi. 2022 a été également l'occasion de fêter les 40 ans des ML : 4 évènements ont ainsi été proposés sur le territoire. Nous avons également œuvré pour rendre encore plus lisible l'activité au bénéfice des jeunes avec la poursuite des actions « d'aller vers » et par l'ouverture d'un compte tik tok pour capter les publics dits « invisibles ». L'horizon 2023 ne s'annonce guère plus calme, puisque le réseau des Missions locales engage un processus de labellisation nationale dont l'objectif est de garantir la conformité des prestations délivrées et l'égalité de traitement des demandes. Il sera le fruit d'une démarche participative du réseau en y associant les jeunes, les partenaires et les pouvoirs publics. Il définira des principes de qualité, d'équité de traitement, de conformité et de performance. Quoi que nous fassions à la Mission locale, nous le faisons pour les jeunes du territoire et c'est ce qui renforce notre élan et nous confère notre légitimité. Par contre, la réussite des actions de la Mission Locale repose sur vous tous, partenaires du monde économique, de l'éducation, de l'insertion mais aussi sur nos partenaires financiers que sont l'Etat, la Région, le Département et les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, c'est-à-dire les trois communautés de communes du territoire. Je tiens à remercier ici la mobilisation des salariés de la Mission Locale, leur implication pour la réalisation de nos missions au quotidien. 2022 fut une année riche en défis et nouveaux projets, 2023 devrait suivre le même chemin. Je remercie également les administrateurs pour leur collaboration ainsi que leur engagement. C'est ensemble que nous réussirons ! »

#### ✚ Présentation de l'activité de l'association sur 2022 (support power point) par la directrice.

1 212 jeunes accompagnés en 2022 dont 336 jeunes accueillis pour la 1ère fois – des premiers accueils en hausse au regard de 2021 : un public plus féminin, plus jeune et moins qualifié.

#### Typologie du public

- Age des jeunes accompagnés
  - Moins de 18 ans : 22%
  - 18 - 21 ans : 42%
  - 22 - 25 ans : 36 %
- Niveau
  - V et + (bac +2) : 6%
  - Niveau IV (bac validé) : 23%
  - Niveau III (cap/bep validé) : 18%
  - Aucune qualification : 53%
- Genre des jeunes accompagnés
  - Femmes : 45%
  - Hommes : 55%
- Mobilité
  - 36% ont le permis
  - 28% ont une voiture ou une moto

Du mardi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Les lundis matins fermés, réouverture à 13h30. Le vendredi, fermeture à 16h30.

*La Mission Locale est financée par l'Etat, le Conseil Régional, Le Conseil Départemental, le Fonds Social Européen et les communes du Pithiverais*



34% utilisent les transports en commun

30% n'ont aucun moyen de transport

12% sont en logement autonome ; 6% ont au moins un enfant à charge

### Accompagnement

- Dispositifs renforcés  
415 jeunes ont signé un PACEA  
198 entrées en CEJ  
67 jeunes entrés en PPAAE  
178 jeunes ont suivi le dispositif OF  
30 jeunes ont été accompagnés dans le BRSA
- Types de suivi  
66 327 propositions  
Accès à l'emploi : 40%  
Vie sociale : 3%  
Projet professionnel : 30%  
Formation : 9%  
5 419 entretiens individuels  
691 752€ d'aides financières accordées, 526 jeunes concernés

### Situations des jeunes

127 jeunes ont participé à un dispositif d'orientation  
262 PMSMP ont été réalisées ; 130 jeunes concernés  
209 entrées en formation ; 160 jeunes concernés soit 13% des jeunes accompagnés  
24 jeunes ont bénéficié du dispositif Combo Parfait avec la Région  
2 703 contrats signés, 771 jeunes mis à l'emploi soit 63 % des jeunes accompagnés ; 29 % d'emploi durable  
( une évolution importante des emplois durables sur l'année 2022 ; +25%)

### Relations entreprises

112 nouvelles entreprises prospectées  
224 entreprises en contact  
253 offres d'emploi déposées  
316 jeunes ont accédé à l'emploi sur ces offres collectées (une offre peut proposer plusieurs postes)  
Catégories des offres collectées : 65% CDD, 17% CDI, 18% contrats aidés

### Les événements emplois organisés par la Mission Locale

Divers recrutements avec les agences d'Intérim  
Les Open Badges  
Les visites Entreprises  
Le Forum Emploi  
La Journée du Partenariat industriel  
Le Job d'été & Alternance  
Le Village Emploi : Terre de Jim "  
L'action « Dessine moi le travail"

Du mardi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Les lundis matins fermés, réouverture à 13h30. Le vendredi, fermeture à 16h30.

La Mission Locale est financée par l'Etat, le Conseil Régional, Le Conseil Départemental, le Fonds Social Européen et les communes du Pithiverais



### Le Contrat engagement jeunes

2 406 ateliers réalisés

La Mission Locale propose des ateliers collectifs qui viennent en soutien de l'accompagnement individuel.

De nombreuses thématiques sont abordées :

- Remise à niveau (test de calculs et de logique et test de français)
- Pro 3 en 1 ( comprendre l'utilité de Pôle Emploi, apprendre à contacter avec succès un employeur, refaire un CV ou une lettre de motivation)
- Ton projet, Ton avenir (recherche de stages et d'offre d'emploi)
- Hello Charly (trouver les métiers et ou formation qui nous correspondent)
- Open Badges (adopter les open badges sur son CV pour reconnaître une compétence, un savoir-faire, savoir-être)
- « 8ème dimension » (travailler sur l'affirmation de soi et la verbalisation, l'expression de leur pensée)
- Prendre soin de soi et tolérance à l'autre (échange et débats sur le consentement, la contraception, maladies sexuelles)
- Conseil en image (connaître leurs atouts, trouver un look pour l'emploi)
- Ateliers numériques (diagnostic compétences numériques, traitement de texte, navigation internet, E.réputation & Fake News)
- Animation sport (permettre aux jeunes de découvrir ou redécouvrir les bienfaits physique et psychologique d'une activité sportive)
- Théâtre (faciliter la prise de parole en groupe, apprendre à s'exprimer à l'oral)
- Héros day (avoir des connaissances sur les gestes qui sauvent)
- Démarches administratives (méthodes quotidiennes pour s'organiser dans ses papiers)
- Code de la route (apprentissage ou révision du code)
- Sécurité routière (utiliser des casques de sensibilisation aux effets de la drogue et de l'alcool)
- Simulateur de conduite (Sensibilisation et mise en situation de conduite)
- After CEJ (regroupement de tous les jeunes ni en stage, ni en formation, ni en emploi pour échanger, donner son avis et exprimer ses talents)
- Jeux de société (intéragir avec les autres, connaître et respecter les règles du jeu)
- Café Débats
- "TIKTOK" (apprendre en moins d'une minute à faire rire ou capter l'attention avec de la musique, des sketches ou une danse)
- Ateliers Pôle Emploi (convaincre en entretien d'embauche, répondre efficacement à une offre d'emploi...)
- Ateliers du Centre Social (jardin collectif, couture, atelier créatif...)

### Finalités de nos ateliers :

Mobiliser les jeunes

Les engager dans une démarche active ; éviter la procrastination

Les impliquer dans des projets (ex : Vox Milo, projet fresque..)

Les aider à surmonter certaines difficultés qui peuvent les gêner dans leur quotidien ou dans leurs choix qu'ils doivent faire pour le futur (ex : leur apprendre à gérer leur stress, leur émotions, à s'exprimer à l'oral comme avec l'atelier théâtre et 8ème dimension).

Favoriser leur bien être, (ex : l'atelier conseil en image, le projet boutique solidaire, l'atelier animation sportif du jeudi après-midi, la création d'un espace bibliothèque..)

Les contraindre à exprimer un point de vue et à le défendre :

Leur apprendre à intégrer des règles et des codes sociaux (ex : jeux de société)

Les exercer à se lancer des défis, des challenges (ex : l'atelier TIKTOK)

### Les 40 ans des Missions locales

Cinq évènements ont été organisés ; ouverts à l'ensemble des jeunes de la Mission locale à la seule condition qu'ils proposent ces activités à au moins une personne non connue de la Mission locale « Viens avec ton pote ! ».

Du mardi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Les lundis matins fermés, réouverture à 13h30. Le vendredi, fermeture à 16h30.

*La Mission Locale est financée par l'Etat, le Conseil Régional, Le Conseil Départemental, le Fonds Social Européen et les communes du Pithiverais*



## APPI

Sur les deux années de l'appel à projet : 267 personnes repérés, 107 personnes mobilisées.

Grâce à cette action 75 nouveaux jeunes se sont inscrits à la Mission Locale.

Un public attendu qui n'est finalement pas si présent que cela sur le territoire : les jeunes présents sur les espaces publics appartiennent plutôt à la classe d'âge des 13-15 ans notamment sur les infrastructures des communes (city stade, bancs publics, préaux, terrains de jeux...) Il semble plus facile d'établir des contacts avec des jeunes qui sont déjà mobilisés sur des événements mis en place par des partenaires ou par le biais d'actions et d'ateliers proposés par l'animateur. De ce fait une coordination et une dynamique entre les différents acteurs travaillant auprès du public cible sont deux facteurs essentiels à la réussite de la démarche du « aller vers ». Le réseau partenarial a été d'une importance capitale dans ce projet, à la fois pour le repérage mais également pour proposer des actions destinées à « mobiliser » les jeunes. Cette démarche pro active ne semble pas effrayer les jeunes de notre territoire: l'animateur réussit rapidement à créer un climat de confiance avec ces jeunes. Cependant Il faut parfois accepter que le jeune soit dans une « non-demande » mais juste dans une discussion à « bâton rompu ». Quand le jeune commence à s'interroger sur son insertion sociale et professionnelle (cela peut demander du temps), alors l'orientation vers le conseiller d'insertion professionnelle se fait tout naturellement. Malgré l'arrêt des financements, la Mission locale du Pithiverais a souhaité poursuivre cette démarche du « aller vers » en maintenant le poste d'animateur qui est un relais de proximité indispensable sur notre territoire pour capter les jeunes hors radar, pour gagner leur confiance et ensuite les orienter vers les structures du service public de l'emploi.

## Nouveautés 2022

- Un chantier rénovation dans les locaux de la ML avec les jeunes en partenariat avec les Compagnons bâtisseurs.
- En partenariat avec Emmaus connect , deux nouveaux services à destination des jeunes : La vente de cartes Sim et d'accès internet à moindre coût et la revente d'ordinateurs reconditionnés à tarifs solidaires
- Sponsor du Sporting Club du Malesherbois ( bannière Mission locale sur la liste du terrain d'honneur et financement de deux jeux de maillot)
- Présence de la Mission locale sur TIK TOK

## **La Présidente met au vote la deuxième résolution:**

Approbation du rapport moral de la Présidente, après en avoir entendu lecture par la Présidente et du bilan d'activité 2022 de la Mission locale présenté par la Directrice.

*L'assemblée générale du 21 mars 2023 approuve à l'unanimité le rapport moral qui vient d'être lu par la Présidente et le bilan d'activité 2022 qui vient d'être présenté par la Directrice.*

- ✚ **Lecture par la trésorière, Mme Guiard, des comptes annuels 2022, du rapport financier et de gestion de l'exercice 2022**

### **Total des charges : 952 838 € (891 9895 € en 2021)**

Les principales dépenses se décomposent comme suit :

Achats : 17 849 €

Services extérieurs : 72 832 €

Autres services extérieurs : 104 319 €

Impôts et taxes : 28 595 €

Salaires et charges : 565 780 €

Dotations aux amortissements et aux provisions : 59 934 €

Autres charges : 656 €

Charges exceptionnelles : 17 376

Du mardi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Les lundis matins fermés, réouverture à 13h30. Le vendredi, fermeture à 16h30.

*La Mission Locale est financée par l'Etat, le Conseil Régional, Le Conseil Départemental, le Fonds Social Européen et les communes du Pithiverais*



*Engagements à réaliser sur ressources affectées sur année N+1 (report quote part subvention 2022 CEJ) : 85 497 €*

**Total des produits : 1 163 142 € (1 023 871 € en 20201)**

Les subventions reçues se déclinent comme suit :

*Subventions d'exploitation : 12 555 €*

*Etat : 774 129 €*

*Région : 63 090 €*

*Département : 22 477 €*

*EPCI : 28 609 €*

*Pôle emploi : 42 987 €*

*Taxe apprentissage : 2 125 €*

*Emmaus Connect : 1 000€*

*Transition Pro : 2 614 €*

*Reprise sur dépréciation , provisions, transfert de charges : 31 961 €*

*Produits exceptionnels : 12 718 €*

*Report de ressources non utilisées sur année N-1 (quote part subvention 2021 garantie Jeunes) : 168 877 €*

L'exercice 2022 se solde par un excédent de 210 304 €.

**La Présidente met au vote la troisième résolution:**

Approbation du rapport financier et du rapport de gestion lus par la trésorière et quitus aux administrateurs.

*L'assemblée générale du 21 mars 2023 approuve à l'unanimité le budget d'exécution 2022 et le rapport de gestion 2022 qui viennent d'être lus par la Trésorière et donne quitus aux administrateurs à l'unanimité*

✚ **Lecture par le commissaire aux comptes, Mr Gréau, du rapport sur les conventions réglementées 2022.**

**La Présidente met au vote la quatrième résolution**

Approbation du rapport sur les comptes annuels 2022 et sur les conventions réglementées après en avoir entendu lecture par le commissaire aux comptes.

*L'assemblée générale du 21 mars 2023 approuve à l'unanimité les comptes annuels 2022 et le rapport spécial sur les conventions réglementées 2022 qui viennent d'être lus par le commissaire aux comptes*

✚ **Affectation de l'excédent de l'exercice 2022**

Un excédent 2022 d'un montant de 210 304,03 euros

La Présidente propose d'affecter l'excédent de l'exercice 2022

- d'une part sur 7 comptes de réserves répartis comme suit :
  - 78 058 euros sur un compte de réserve concernant la poursuite de l'activité de maraudage
  - 30 000 euros sur un compte de réserve concernant l'action « CV stop motion »
  - 56 948 euros sur un compte de réserve concernant l'action « Ensemble pour réussir ton alternance »
  - 12 934 euros sur un compte de réserve concernant l'achat de deux simulateurs de conduite moto

Du mardi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Les lundis matins fermés, réouverture à 13h30. Le vendredi, fermeture à 16h30.

*La Mission Locale est financée par l'Etat, le Conseil Régional, Le Conseil Départemental, le Fonds Social Européen et les communes du Pithiverais*



- 8 000 euros sur un compte de réserve concernant les ateliers « Sophrologie »
  - 17 000 euros sur un compte de réserve concernant la mise en place de semaines thématiques en collaboration avec les jeunes
  - 5 000 euros sur un compte de réserve concernant l'intervention de prestataires extérieurs
- et d'autre part sur le fonds associatif pour un montant de 2 364,03 euros.

### La Présidente met au vote la cinquième résolution

Affectation de l'excédent sur les comptes de réserves nommés précédemment et sur le compte « Fonds associatif »

*L'assemblée générale du 21 mars 2023 approuve à l'unanimité la répartition de l'excédent 2022 proposée par la Présidente.*

### ✚ Présentation des actions et projets 2023 de la Mission Locale

#### Nouveautés 2023

- De nouveaux ateliers
  - « Simulateurs deux roues »
  - « Sophrologie »
  - « Médiation animale »
- De nouveaux outils de communication
  - Un influenceur
  - Des ambassadeurs
  - Les journées « Stand up » dans les halls de supermarchés
- De nouveaux services
  - Une boutique de vêtements solidaires
  - Des distributeurs de Kits d'hygiène
  - Un développeur de l'apprentissage
- L'amorce d'une première démarche de labellisation de la Mission locale au regard d'un référentiel approuvé par l'AG de l'UNML le 7/12/22

### ✚ Proposition d'un nouveau mode de calcul des participations des EPCI

La Présidente rappelle l'existant.

La population communale sert de référence pour calculer la participation des EPCI. Deux tarifications sont appliquées

- 0.50€ par habitant jusqu'à 3000 habitants
- 0.35€ par habitant au-delà de 3000 habitants

La Présidente suggère que la participation de chaque EPCI soit calculée en fonction de sa population communautaire totale et non plus en additionnant l'ensemble des participations des communes adhérentes à l'EPCI.

La double tarification n'a plus lieu d'exister, elle soumet donc au vote l'application d'un taux unique de 0.45€/habitant. Ce taux unique s'appliquerait également aux communes qui souhaiterait à titre personnel participer au financement de la Mission Locale.

### La Présidente met au vote la sixième résolution

Approbation de la nouvelle base de calcul et d'un taux unique à 0.45€/habitant

Du mardi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Les lundis matins fermés, réouverture à 13h30. Le vendredi, fermeture à 16h30.

*La Mission Locale est financée par l'Etat, le Conseil Régional, Le Conseil Départemental, le Fonds Social Européen et les communes du Pithiverais*



*L'assemblée générale du 21 mars 2023 approuve à l'unanimité la nouvelle base de calcul de référence et l'application d'un taux unique à 0.45€/habitatnt.*

✚ **Lecture par la trésorière, Mme Guiard, du budget prévisionnel 2023**

Un budget prévisionnel 2023 en baisse au regard du budget d'exécution 2022.  
Des produits et des charges qui sont attendus pour un montant de 988992 €

**Total des CHARGES**

Achats : 16 594 €

Services extérieurs : 77 701 €

Autres services extérieurs : 60 467 €

Impôts et taxes : 32 904 €

Charges du personnel : 668 618 €

Dotations aux amortissements et provisions : 60 658 €

Autres charges : 500 €

**Sous total 914 442 €**

Engagements à réaliser sur ressources affectés : 74 550 €

**TOTAL : 988 992 €**

**Total des produits**

Etat : 705 751 €

Conseil Régional (AIO, SPRO) : 69 625 €

Conseil Départemental (AS – RSA- Psy) : 22 477 €

Pôle emploi : 40 696 €

EPCI : 28 473 €

Produits de gestion courante : 550 €

Reprises sur amortissements et provisions : 35 923 €

**Sous total 903 495 €**

Report ressources non utilisées sur exercice précédent 85 497 €

**TOTAL 988 992 €**

**La Présidente met au vote la septième résolution**

Approbation du budget prévisionnel 2023 après avoir entendu lecture par la trésorière.

*L'assemblée générale du 21 mars 2023 approuve à l'unanimité le budget prévisionnel 2023 qui vient d'être lu par la Trésorière.*

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20H.

La présidente invite l'ensemble des membres de l'assemblée générale à visiter les deux salles rénovées par les jeunes, à découvrir la boutique vestimentaire et la salle qui accueille les 3 simulateurs de conduite automobile

Fait à Pithiviers, le 22 Mars 2023

La Présidente, Monique Bévière

Du mardi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Les lundis matins fermés, réouverture à 13h30. Le vendredi, fermeture à 16h30.

*La Mission Locale est financée par l'Etat, le Conseil Régional, Le Conseil Départemental, le Fonds Social Européen et les communes du Pithiverais*